

## SEANCE DU 14 AVRIL 2017

-----

L'An Deux Mille dix-sept, le quatorze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'AUBIAC, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de séance sous la présidence de M. CAUSSE Jean-Marc, Maire.

*Date de la convocation : 04/04/2017*

Etaient présents : CAUSSE Jean-Marc, GONANO Daniel, PERROS Dominique, COMBRES Corine, FILLOL Isabelle, Adjoint, BEAUMONT Isabelle, BERTON Jean-Marie, CABROL Jean-Luc, MARRAUD Fabrice, PLAGNES Michel, ROUILLES Georgette, SCHMITTLIN Stéphane

Procurations : LAURENT Françoise donne procuration à SCHMITTLIN Stéphane

CHARTREY Viviane donne pouvoir à COMBRES Corine,

BEAUMONT Isabelle donne pouvoir à GONANO Daniel

HUGUET Jean-Jacques donne pouvoir à BERTON Jean-Marie

Ordre du jour :

***Vote du budget primitif***

***Vote des taux des impôts directs***

***Vote des subventions versées aux associations***

***Point aménagement village***

***Questions diverses***

### **1/ Vote des taux d'imposition 2017**

Après examen des simulations élaborées avec le Trésor Public, le Conseil Municipal décide de retenir les taux suivants :

Taxe d'habitation :	9.36	
Taxe sur le foncier bâti :	16.42	
Taxe sur le foncier non bâti :		78.36

Vote :

pour : 13

contre : 0

abstentions : 2

### **2/ Subventions accordées aux associations pour l'année 2017**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'accorder aux associations les subventions suivantes :

ARTICLE	ASSOCIATIONS	BP 2016	BP 2017
6574	ASSOC DEPART. PUPILLES ENSEIGNEMENT PUBLIC	10,00	10,00
6574	ASSOC ACRB CAVALIERS RANDONNEURS DU BRUILHOIS	100,00	75,00

6574	ASSOC ADMR DU CANTON DE LAPLUME	75,00	75,00
6574	ASSOC ANACROUZE AMAC ECOLE MUSIQUE	3 454,00	3 500,00
6574	ASSOC BOULE AUBIACAISE	0,00	0,00
6574	ASSOC CLIMATOLOGIQUE MOYEN GNE	10,00	10,00
6574	ASSOC CROIX ROUGE FRANCAISE	10,00	10,00
6574	ASSOC DDEN 47	10,00	10,00
6574	ASSOC ENTENTE SPORTIVE BRUILHOIS	1 466,00	1 466,00
6574	ASSOC HOLESHOT TEAM BMX	0,00	150,00
6574	ASSOC INTERC AIDE DOMICILE ASSAD	75,00	75,00
6574	ASSOC PARENTS ELEVES	0,00	0,00
6574	ASSOC SOIF DE VIE 47	15,00	15,00
6574	ASSOC. RENAISSANCE DU BRULHOIS	50,00	30,00
6574	ASSOCIATION PETITES SOEURS DES PAUVRES	15,00	15,00
6574	CLUB L'EVEIL AUBIACAIS	75,00	75,00
6574	EFS AQUITAINE LIMOUSIN	10,00	10,00
6574	ESPOIR FM ASSOCIATION	15,00	15,00
6574	LIGUE NATIONALE CONTRE CANCER	10,00	10,00
6574	LOISIRS CULTURE TOURISME	100,00	1 125,00
6574	MUZIKETO ASSOCIATION	150,00	75,00
6574	OCCE COOP SCOLAIRE ECOLE AUBIAC	2 150,00	2 150,00
6574	PARALYSES DE FRANCE	10,00	10,00
6574	PREVENTION ROUTIERE	10,00	10,00
6574	RADIO BULLE ASSOCIATION	15,00	15,00
6574	RESTOS DU COEUR	10,00	10,00
6574	SECOURS POPULAIRE ANTENNE AGEN	10,00	10,00
6574	SECTION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	100,00	75,00
6574	SOCIETE DE CHASSE AUBIAC	75,00	75,00
6574	THE MEL FASHION SHOW	0,00	75,00
6574	ART'TOURISME AUBIAC	0	75

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ces subventions à :

13 voix pour,

0 voix contre,

2 abstentions (M. Schmittlin, Mme Laurent).

### **3/ Vote du budget primitif 2017**

M. CABROL, conseiller, présente le projet de budget de l'exercice 2017, proposé par Monsieur le Maire et consécutif au débat d'orientation budgétaire. Ce budget intègre les reports mentionnés au compte administratif 2016 dont les restes à réaliser et les excédents.

**Fonctionnement :**

Dépenses : 628 103.00€	Recettes réelles :	628 103.00€
	Excédent antérieur reporté :	- €

**Investissement :**

Dépenses : 2 146 456.62€	Recettes réelles :	686 391.99€
	Solde n-1 :	338 135.63€
	Affectation au compte 1068 :	114 951.66€
	Emprunt inscrit :	135 856.23€

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le budget tel que présenté à l'unanimité.

**4/ / Travaux aménagement village**

Concernant l'aménagement du bourg, Monsieur le Maire propose que la rue de l'Eglise soit aménagée en donnant le même caractère patrimonial que celui de la place de l'Eglise et l'impasse Dernelle, par la pose d'un caniveau central et en remplaçant le bicouche initialement prévu par de l'enrobé. La plus-value s'élève à 22 179.50€.

**Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette proposition.**

**5/ Cabine livres en libre accès :**

Monsieur le Maire explique que l'habitable de la cabine téléphonique, place de Galard, est conservé par la commune afin de réaliser un point d'échange de livres en libre accès. La cabine va donc être déplacée et réaménagée. Le lieu reste à définir (peut-être sur à côté de l'escalier de l'entrée de l'école).

Un banc pourra être installé pour la consultation sur place.

**6/ Prochain Congrès des Maires :**

Monsieur le Maire rappelle que le Congrès des Maires se déroulera du 20 au 23 novembre 2017. Il est proposé aux conseillers d'y participer. La commune prend à sa charge les frais d'inscription, toutes les autres dépenses seront assumées par chaque participant.

**7/ Travaux chauffage église :**

Monsieur le Maire rappelle que, lors du précédent Conseil Municipal, l'entreprise Delestre Industrie a été choisie pour la réalisation des travaux de chauffage de l'église. Les différentes propositions techniques ont été soumises à l'Architecte des Bâtiments de France. Son choix s'est porté sur les panneaux radiants.

**Tour de table :**

**- M. Gonano :**

De nouvelles activités dans le cadre des TAP ont été mises en place : initiation informatique, découverte culinaire.

La commémoration du 8 Mai se fera le vendredi 5 Mai départ 16h15 de l'école.

Le chantier citoyen se déroulera du 31 juillet au 4 août 2017.

**- M. Schmittlin :**

28 avril : assemblée générale de la Chasse

1<sup>er</sup> mai : vide grenier organisé par LCT

L'ESB fête ses 30 ans, Fête des familles le samedi 10 juin

La sonorisation pour la salle polyvalente devrait être prête courant de la semaine prochaine.

**- Mme Fillol :**

Lors de la dernière Commission Communautaire Eau et Assainissement, la programmation suivante a été validée pour Aubiac : réhabilitation des réseaux 137k€, station d'épuration 350k€.

**- M. Causse :**

Chaque Conseiller a été informé par courrier que M. Henri Tandonnet ne se représenterait pas aux prochaines élections sénatoriales.

**Fin de la séance : 21h15**